



Création d'une sarl de famille

Par **senegaulois**, le **11/01/2008 à 10:48**

bonjour,rnrnvoila mon mari et mon frère veulent créer leur SARL est -il possible du fait qu'ils soient beaux - frères de créer une SARL de famille?rnrnJe vous remercie d'avance pour votre aide.

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **11/01/2008 à 17:44**

Bonjour, rnrnSans aucun problème. Vous pouvez même créer une société avec votre mari.rnrnAttention toutefois à la rédaction de la clause des statuts relative à un éventuel agrément en cas de changement d'associés...rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRYrnrnwww.etchevery-avocat.com

Par **senegaulois**, le **11/01/2008 à 18:29**

je vous remercie pour votre reponse .rnrncordialement